

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

La Grammaire française est l'art de parler et d'écrire correctement en français.

Pour parler et pour écrire on se sert de mots. Les mots sont composés de lettres. Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

Les voyelles sont *a, e, i, o, u* et *y* : on les appelle *voyelles* parce que, seules, elles forment une voix, un son. (1)

Il y a trois sortes d'*e* : l'*e* muet, l'*e* fermé, l'*e* ouvert.

L'*e* muet est celui dont le son est sourd et peu sensible, comme à la fin de ces mots : *bonne mère*.

L'*e* fermé est celui dont le son est aigu, et qui se prononce la bouche presque fermée, comme à la fin de ces mots : *bonté, café*.

L'*e* ouvert est celui dont le son est plus ouvert, et qui se prononce en desserrant les dents, comme à la fin de ces mots : *accès, procès, succès*.

L'*y* s'emploie le plus souvent pour deux *i*, comme dans *pays, moyen, joyeux*, qu'on prononce *pai-is, moi-ien, joi-ieux*. (2)

(1) On appelle *diphthongue* l'union de deux voyelles dans une même syllabe.
(2) Après une consonne il se prononce comme un *i* : *tyran, pyramide*.